

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-huit Mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 21 Mai 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – **PRESENTS** : 25 – **REPRESENTES** : 4

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie, CAMELIN Christine, COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte et GUILLAUME Marie-Hélène, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James, M. VIGNÉ Frédéric et Mme VIGNÉ Sandra.

EXCUSES : M. COLIN Arnaud (*pouvoir à M. GUIHOT Nathalie*), Mme GILLET Maryline (*pouvoir à M. CAILLON Philippe*), Mme GUINEL Marie-Jeanne (*pouvoir à M. Jacky FLIPPOT*) et Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à Mme PELÉ LEGOUX Laurence*).

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. POINTEAU Jean-Luc et FLIPPOT Jacky.

OBJET :

Tarifs 2015 : service de restauration scolaire et collective – Délibération rectificative de celle portant le numéro 2015 / 05 / 11.

N° 2015 / 05 / 11 A

Par délibération du 2 avril 2014, le Conseil Municipal de Blain a décidé la création d'un Service Public Administratif de restauration scolaire et collective à l'école Anatole-France, et la reprise en régie directe de ce service. Ce service est facturé aux familles, selon des tarifs décidés par le Conseil Municipal.

Les tarifs municipaux sont votés pour l'année civile.

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les tarifs votés par le Comité de gestion du restaurant scolaire jusqu'au 31 décembre 2015.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2006-753 du 29 juin 2006 relatif aux prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public,

Vu l'avis favorable de la Commission Éducation – Enfance – Jeunesse - Formation en date du 12 Mai 2015,

Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,

.../...

Le Conseil Municipal,

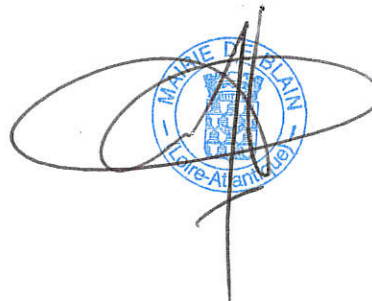
- ✓ *APPROUVE* les tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2015
comme suit :

TYPES DE REPAS	TARIFS 2015
<i>Tarif régulier</i>	3,36 €
<i>Tarif dégressif (pour le 3^{ème} enfant)</i>	2,90 €
<i>Panier repas (en cas de PAI ; correspond à l'encadrement de l'enfant)</i>	1,08 €
<i>Tarif adulte</i>	4,97 €

- ✓ *DECIDE* d'appliquer ces tarifs en septembre 2015.

Vote : 23 pour – 6 abstentions.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 13 Juillet 2015,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20150528-CM-2015-05-11A-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2015
Date de réception préfecture : 13/07/2015